



HAL
open science

L'espace de l'altermondialisme

Nonna Mayer, Johanna Siméant

► **To cite this version:**

Nonna Mayer, Johanna Siméant. L'espace de l'altermondialisme. Revue Française de Science Politique, 2004, 54 (3), pp.373 - 378. <10.3917/rfsp.543.0373>. <hal-03458759>

HAL Id: hal-03458759

<https://sciencespo.hal.science/hal-03458759v1>

Submitted on 30 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

L'ESPACE DE L'ALTERMONDIALISME

NONNA MAYER, JOHANNA SIMÉANT

Ce dossier aborde les mobilisations altermondialistes en croisant deux approches généralement séparées, la sociologie des mouvements sociaux et celle des relations internationales¹. La première privilégie les conditions d'émergence de cette nouvelle cause et ses cadres d'interprétation, les reconversions militantes et organisationnelles qui en permettent l'institutionnalisation, les évolutions du répertoire d'action protestataire. La seconde s'attache plutôt aux turbulences de la scène mondiale, à l'irruption des « nouveaux acteurs transnationaux » qui viendraient concurrencer l'État et préfigurer l'émergence d'une « internationale » civile, à commencer par les ONG².

Mais la place de ces dernières dans le mouvement altermondialiste, la nature des relations, d'alliance ou de concurrence, qu'elles établissent avec ses composantes, notamment avec des organisations comme ATTAC, qui se sont spécialisées dans la lutte contre la mondialisation libérale et les excès du capitalisme marchand, n'est pratiquement pas étudiée. Les travaux récents consacrés aux mouvements sociaux transnationaux, souvent mis sur un pied d'équivalence avec l'altermondialisation, sont, en général, menés par des chercheurs qui ont étendu leur intérêt pour les mouvements sociaux à l'international et sont davantage consacrés à des ONG aux pratiques fort modérées³ plutôt qu'adeptes d'une protestation conflictuelle⁴. Ils ne traitent pas des relations entre des acteurs que le flou du terme de « société civile » invite peu à distinguer. Dès lors, le conseil de Sidney Tarrow, invitant à distinguer ces acteurs en fonction de leurs modes d'action et d'organisation plutôt que de s'épuiser à les classer en fon-

1. Ce dossier est issu du colloque international organisé par le GERMM (Groupe de recherche sur les mutations du militantisme) avec le soutien du CNRS, du Cevipof, du CREDEP, du CRPS, du CURAPP et de la Fondation de France : « Les mobilisations altermondialistes » (responsables scientifiques : Éric Agrikoliansky, Olivier Fillieule, Nonna Mayer), Paris, 3-5 décembre 2003, et plus spécifiquement de l'atelier n° 4, « ONG, altermondialistes et société civile internationale », discutante Johanna Siméant.

2. Pour un point récent sur ces questions abordées dans les classiques des relations internationales, tels que Robert O. Keohane, Joseph S. Nye (eds), *Transnational Relations and World Politics*, Cambridge, Harvard University Press, 1971, ou James R. Rosenau, *Turbulence in World Politics : A Theory of Change and Continuity*, Princeton, Princeton University Press, 1990, cf. Béatrice Pouligny, « Acteurs et enjeux d'un processus équivoque. La naissance d'une "internationale civile" », *Critique internationale*, 13, 2001, p. 163-176.

3. Sidney Tarrow, « Transnational Politics : Contention and Institutions in International Politics », *Annual Review of Political Science*, 4, 2001, p. 1-20, et « La contestation transnationale », *Cultures et conflits*, 38-39, été-automne 2001, p. 187-223.

4. C'est manifeste dans J. Smith, C. Chatfield, R. Pagnucco (eds), *Transnational Social Movements and Global Politics. Solidarity Beyond the States*, New York, Syracuse University Press, 1997. Même le plus récent J. Smith, H. Johnston (eds), *Globalization and Resistance. Transnational Dimensions of Social Movements*, New York, Rowman & Littlefield, 2002, ne fait qu'en partie référence à des mouvements qui pourraient se considérer comme « altermondialistes » ou être considérés comme tels par des porte-parole de l'altermondialisme.

tion de leur idéologie, semble rester lettre morte ¹. Tout se passe comme si le flou, qui, dans les mobilisations altermondialistes, voit cohabiter des acteurs très différents, se reflétait aussi dans la littérature scientifique.

C'est cet angle mort qu'explorent les quatre études rassemblées ici. Elles le font à partir d'un travail empirique, essentiellement à base d'entretiens. Samy Cohen a interrogé les dirigeants de grandes ONG dans les secteurs de l'environnement (Greenpeace), de l'humanitaire (MSF, MDM), des droits de l'homme (Amnesty International) et du développement (CCFD), interviews qui lui permettent de faire ressortir la diversité des positionnements de ces organisations face aux « alter » et les grands clivages qui les traversent. Les deux articles suivants sont des monographies : Éric Poinot a réalisé des entretiens auprès de responsables et de militants d'Amnesty International en France et en Angleterre, complétés par l'observation de groupes locaux (Strasbourg et Oxford) ; Nadège Fréour a effectué des entretiens auprès des militants de quatre groupes locaux de Greenpeace France, complétés par une analyse de la presse du mouvement, ses communiqués et conférences. Les deux études font ressortir la diversité interne de ces ONG, reflétant à la fois la spécificité du contexte national, qui donne à Greenpeace ou AI France un autre visage que Greenpeace ou AI Grande-Bretagne, et la relative autonomie des sections locales. Sylvie Ollitrault, enfin, se penche sur la thématique de la biodiversité à partir du cas de People and Plants, ONG que l'on pourrait qualifier d'« anti-Greenpeace ». Au travers de l'étude d'un cas concret, la mise en œuvre par People and Plants d'une politique publique de biodiversité au Dolpo (Himalaya), l'article suit la coordinatrice du projet et les logiques biographiques, à la fois professionnelles et militantes, qui éclairent son investissement dans cette cause. C'est sans doute un apport de l'investissement récent de la sociologie politique dans l'espace international que de souligner combien les mobilisations transnationales ont aussi une dimension locale, située géographiquement et socialement, ce qui implique par conséquent de prendre en compte la façon dont des acteurs différents investissent à l'international des registres et modes d'organisation similaires ².

Une des difficultés à laquelle on se trouve confronté de prime abord est celle des définitions. L'article de Samy Cohen invite à une déconstruction de la notion d'ONG, à la fois insaisissable et galvaudée, depuis son apparition officielle dans l'article 71 de la charte des Nations unies en 1945, jusqu'à son inflation récente depuis la fin de la guerre froide ³. Il met en lumière à la fois l'extraordinaire diversité des acteurs qui se revendiquent comme ONG et la concurrence sans merci que ceux-ci se livrent pour bénéficier de ce label, compte tenu du prestige moral et du capital symbolique qui y sont attachés – et aussi de la plus faible contrainte de représentativité politique que la

1. Sidney Tarrow, « Transnational Politics... », art. cité. Les idées sont de bien pauvres outils pour classer les acteurs dès lors que tous ces derniers affirment peu ou prou qu'un autre monde est possible, ou que la mondialisation libérale provoque des dégâts économiques et écologiques.

2. Charles Tilly souligne que l'action collective à grande échelle dépend beaucoup de l'engagement dans des sous-groupes à l'intérieur de la population agissante, plutôt que de l'entreprise de mobilisation dans son entier, reprenant ce faisant les conclusions de Doug McAdam (*Freedom Summer*, Oxford, Oxford University Press, 1988) sur les effets de l'intégration aux réseaux comme facteurs de la participation. Cf. Charles Tilly, « Do Unto Others », dans Marco Giugni, Florence Passy (eds), *Political Altruism ? Solidarity Movements in International Perspective*, Lanham/Oxford, Rowman & Littlefield, 2001, p. 37.

3. Sur ces questions, cf. Dorothée Meyer, « ONG : une catégorie juridique introuvable, une définition utilitaire. Réflexions sur une définition en droit des ONG », dans Johanna Siméant, Pascal Dauvin (dir.), *ONG et humanitaire*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 139-160.

catégorie ONG implique, si on la compare au registre des mouvements sociaux. Toute aussi floue est la délimitation du mouvement altermondialiste. Plutôt que de se fonder sur une définition *a priori*, les auteurs de ce dossier partent de la représentation qu'en ont les responsables des organisations étudiées, largement influencées par ATTAC et sa spectaculaire percée dans l'espace militant.

Le premier constat est, globalement, celui d'une certaine prise de distance, en tout cas pour les ONG abordées ici, par rapport aux altermondialistes, et une volonté de s'en démarquer. D'abord, dans la mesure où elles revendiquent l'antériorité sur la plupart des thèmes de leur mobilisation, qu'il s'agisse de défendre l'environnement, d'assurer le « développement durable », de lutter contre la pauvreté et les inégalités ou de rendre le monde plus juste. Ensuite, parce qu'elles sont en décalage par rapport au modèle dominant du militantisme altermondialiste, caractérisé, sinon par le modèle des « nouveaux mouvements sociaux » (dont la nouveauté reste à prouver), en tout cas par une clientèle jeune à niveau social et culturel élevé, un mode d'organisation valorisant l'informel¹ et les « réseaux », des modes d'action ludiques et contestataires, parfois violents, et enfin un engagement politique de gauche ou d'extrême gauche. Tout dans leur évolution récente contribue à ce que ces ONG – fussent-elles sympathisantes des causes endossées par les altermondialistes² – ont à s'inscrire dans un espace de contraintes différent, davantage structuré par un processus de « professionnalisation » dont témoigne le développement de compétences expertes en leur sein, manifeste dans le domaine de l'environnement, de l'humanitaire ou des droits de l'homme, avec, dans ce dernier cas, un poids croissant de l'expertise juridique. Se développent également les pratiques de cooptation dans les organisations internationales, les enjeux de la reconnaissance par ces dernières comme ONG étant loin d'être négligeables. Pèsent, enfin, les contraintes liées à la collecte de fonds, dont le marché est très structuré par les nécessités d'une image publique consensuelle et, parfois, à la mise en œuvre de programmes financés par des mécanismes de contractualisation³. Les enjeux de cette cooptation ne sont pas non plus sans importance pour des organisations internationales et singulièrement celles de la « *unholy trinity* » (FMI, Banque mondiale, OMC) vilipendée par les altermondialistes. En quête d'un supplément de légitimité, ces dernières ont joué la carte de la participation de la « société civile », mais une société civile opportunément incarnée par les ONG. Le phénomène est manifeste dans le cas de la Banque mondiale : dans leurs travaux, Yves Dezalay et Briant Garth montrent bien comment l'incorporation des ONG à la Banque mondiale a contribué à la mise en place du nouveau consensus de Washington, alliant rigueur gestionnaire et référence aux

1. Ce qui ne doit pas faire conclure que toutes ces logiques sont uniformes : que l'on pense aux reproches adressés à ATTAC pour son opacité et son organisation bien peu spontanéiste !

2. Lilian Mathieu montre bien que les affinités entre organisations clairement identifiées comme politiques et les mouvements sociaux ne doivent pas faire négliger l'important travail de rappel des frontières entre ces espaces (Lilian Mathieu, « Rapport au politique, dimensions cognitives et perspectives pragmatiques dans l'analyse des mouvements sociaux », *Revue française de science politique*, 52 (1), février 2002, p. 75-100).

3. On renvoie, pour de plus longs développements sur ces questions, à Johanna Siméant, « ONG et humanitaire », dans Johanna Siméant, Pascal Dauvin (dir.), *op. cit.*, p. 9-33. Par ailleurs, sur la question de la sous-traitance de programmes aux associations, cf. S.-R. Smith, M. Lipsky, *Nonprofits for Hire : The Welfare State in the Age of Contracting*, Cambridge, Harvard University Press, 1993. Bien que centrées sur ce phénomène dans un cadre national uniquement, les conclusions de cet ouvrage s'appliquent très bien au cadre international.

droits de l'homme¹. Du côté de l'OMC, il n'est absolument pas anodin que cette organisation considère indifféremment un syndicat et une ONG comme des acteurs de même nature², au risque de contribuer au délitement d'importantes distinctions historiques et d'apporter des arguments à ceux qui considèrent que les ONG contribuent à l'extension de l'ordre économique libéral, que ce soit par leurs pratiques de soustraction de politiques publiques, leur contribution à la mise en place de programmes sociaux sur un mode résiduel³, ou enfin la concurrence de fait dans laquelle elles se retrouvent parfois face à des syndicats.

Toutes ces raisons, et d'autres encore, contribuent à ce que la méfiance soit réciproque. Qu'on en juge par ce commentaire cinglant trouvé sur le site d'ATTAC, extrait de son journal *Grain de sable*, mettant en cause la légitimité des ONG, critiquant leur professionnalisme et les accusant de « privatiser » la politique internationale⁴ :

« Une grande partie des acteurs non-étatiques présents dans les arènes de la politique internationale est constituée par les organisations non-gouvernementales (ONG). Ce concept mal défini recouvre un grand nombre d'organisations de la société civile, de formes diverses, mais qui ont en commun de posséder aussi peu de légitimité démocratique que les institutions et processus transnationaux qu'elles cherchent à influencer. Des intérêts légitimes, mais particuliers sont érigés en échelles de valeurs universelles pour forcer la communauté internationale à agir. Bien que les ONG soient souvent honorées du titre de "conscience mondiale", leur professionnalisation les a déconnectées des autres formes d'organisation collective. Comme les États se sont désengagés de leurs obligations internationales également en matière de développement et de droits de l'homme, des ONG actives au niveau international reprennent de plus en plus à leur compte des tâches qui sont presque du ressort des États. Des voix critiques ont fini par s'élever pour souligner une tendance à "privatiser la politique internationale" et poser de nouveau le problème des mécanismes de contrôle d'une "société planétaire". » (*Grain de sable*, 362, 13 septembre 2002 <www.france.attac.org>)

Tout se passe alors comme si les ONG devaient à la fois se garder sur leur « gauche », face aux critiques qui les accusent de cette contribution à l'ordre néolibéral, et sur leur « droite », face à certains gouvernements qui n'hésitent pas à enrôler des travaux, universitaires ou journalistiques, leur permettant de fustiger le secteur des ONG – et notamment des plus remuantes⁵. Cette façon de « demander des comptes » aux ONG, sur le registre de l'*accountability*, et de fustiger l'absence de démocratie dans des organisations dont les pouvoirs politiques se plaisent à rappeler qu'elles n'ont

1. Yves Dezalay, Briant G. Garth, *La mondialisation des guerres de palais. La restructuration du pouvoir d'État en Amérique latine. Entre notables du droit et « Chicago boys »*, Paris, Le Seuil, 2002.

2. Dorothee Meyer, cité.

3. B. Deacon, M. Hulse, P. Stubbs, *Global Social Policy. International Organisations and the Future of Welfare*, Londres, Sage, 1997.

4. On pourrait trouver de nombreuses références contribuant de la même façon à la critique des ONG sous cet angle. Cf. « Les ONG : instruments du projet néo-libéral ou bases solidaires des alternatives populaires ? », *Alternatives Sud*, 4 (4), 1997, p. 5-34 ; B. Hours, « Les ONG, mercenaires du village planétaire ou gardiennes des ghettos ? », *L'homme et la société*, 105-106, 1992, p. 36-50.

5. Ainsi, un texte paru dans *Foreign Policy* au printemps 2002 a été largement enrôlé par les réseaux et *think tanks* conservateurs proches de l'administration Bush afin de dénoncer, au travers de l'initiative NGO Watch, ces ONG suspectées de s'affranchir de toute responsabilité et représentativité. Cf. C. Bob, « Merchants of Morality », *Foreign Policy*, 129, mars-avril 2002, p. 36-45.

pas de légitimité électorale, est un argument avant tout stratégique. Quand les États et les bailleurs de fonds publics attendent effectivement une *accountability* des ONG, ils l'entendent le plus souvent au sens comptable de la rigueur gestionnaire¹. Si la plasticité de la catégorie d'ONG contribue à son succès et à ses usages pluriels, à la fois militants et gestionnaires, dans le cadre de fragments de politiques publiques transnationales, de nombreux aspects en font, à l'inverse, des acteurs exposés à la critique et dépendants à l'égard des pouvoirs publics.

Mais, en même temps, c'est le second apport de ces études, se dessinent des convergences, plus ou moins marquées, liées à la fois au champ d'action spécifique de ces ONG, aux rencontres répétées avec les altermondialistes dans les forums et les rencontres internationales, à la pression parfois de la base militante, ou au rôle de *leaders* plus ouverts au discours altermondialiste. C'est en cela qu'on peut parler d'un espace de concurrences et d'alliances, de circulation de ressources et de jeux de légitimation croisés.

Éric Poinot montre ainsi comment Amnesty International France est passée progressivement d'une lecture purement juridique des droits de l'homme à une lecture économique et sociale, sous l'impulsion de dirigeants comme Pierre Sané ou Irène Kahn, et qui se concrétise au Conseil international de Dakar (17-25 août 2001). Il reste que cette évolution, qui entre effectivement en résonance avec les thématiques altermondialistes et contribue à la légitimation de ces thématiques, consacre un processus initié beaucoup plus tôt. De même, Sylvie Ollitrault montre comment des ONG vertes *a priori* plutôt « conservationnistes » vont, après la conférence de Rio sur le développement durable, étendre le cadre de la lutte en intégrant les revendications des populations locales et passer d'une vision experte à une vision plus militante. On aurait pourtant tort de croire que les logiques de conversion de ces ONG à des pratiques plus « militantes » soient un résultat mécanique de l'influence des mobilisations altermondialistes. Ces conversions révèlent des médiations souvent plus complexes. Dans ces deux derniers cas, il n'est pas inintéressant de prendre en compte les logiques professionnelles qui peuvent inciter à endosser certaines thématiques plus militantes. Il serait réducteur d'opposer schématiquement professionnalisation et militantisme. D'une part, en raison du développement de certaines spécialités professionnelles qui vont générer des débouchés, fussent-ils militants : il y a aujourd'hui plus de formations universitaires en droits de l'homme que dans les années 1950, ce qui peut aboutir au développement de niches spécifiques, telles que celles qui concernent les droits économiques et sociaux. D'autre part, comme le démontre l'article de Sylvie Ollitrault, il est vraisemblable que certaines absences de débouchés professionnels, notamment en matière d'environnement, contribuent à ce que soient vécues sur le mode militant des actions mal rémunérées au sein d'ONG. Enfin, la réussite de certains programmes transnationaux tient aussi au fait que les populations concernées se les approprient et y participent, ce qui peut aboutir, pour les ONG, à les mettre en œuvre sur le registre de la mobilisation et du militantisme, parfois en contradiction avec les attentes des autorités locales ou des bailleurs de fonds internationaux. Cela entre là encore en résonance avec certaines thématiques altermondialistes, telles que celles de la démocratie participative. À l'inverse, la radicalité de certaines ONG ne présume en rien de leur volonté d'alliance avec des acteurs altermondialistes dont elles semblent pourtant

1. Une *accountancy* plus qu'une *accountability*, écrivent M. Edwards, D. Hulme (eds), *Non-Governmental Organizations : Performance and Accountability. Beyond the Magic Bullet*, Londres, Earthscan/STC, 2002 (1^{re} éd. : 1995), p. 12-13.

proches par les modes d'action. Il en est ainsi de Greenpeace, *a priori* la plus proche, par ses méthodes, de la radicalité propre à toute une frange de la mouvance altermondialiste, mais soucieuse de préserver son image, dès lors notamment que son illégalisme non-violent pourrait se voir confondu avec des méthodes plus extrêmes, au risque de brouiller l'image de la « marque » Greenpeace. Cela serait particulièrement désastreux pour une organisation tenue par ses contraintes en matière de collecte de fonds, mais qui eut aussi, plus que d'autres, à affronter des adversaires puissants ¹.

Dès lors, il importe à la fois de ne pas saisir les catégories « ONG », mouvements sociaux « transnationaux » et « altermondialistes » comme des entités figées et étanches, et, en même temps, de ne pas les confondre analytiquement. C'est précisément en distinguant quels peuvent être les intérêts réciproques de ces acteurs, soit à une stratégie de coopération (utilisation des grandes mobilisations altermondialistes comme caisse de résonance par les ONG, recherche de la caution morale et des ressources organisationnelles des grandes ONG par les altermondialistes), soit, à l'inverse, de distinction (au nom de l'argument « démocratique » ou, à l'inverse, du « professionnalisme » et du « concret »), que l'on peut comprendre les logiques qui les amènent parfois à se confondre et parfois à se démarquer avec virulence. Ces auteurs contribuent ainsi, ne serait ce que par leurs conflits, à dessiner l'espace de l'altermondialisme.

1. Grégory Derville, « Le combat singulier Greenpeace-SIRPA », *Revue française de science politique*, 47 (5), octobre 1997, p. 589-629.